

LETTRE du 26 MAI 2020 - DÉPÔT du DOSSIER De DEMANDE D'AUTORISATION



Gilles GUERLET

Préfecture du Pas-de-Calais
Bureau de l'environnement
Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS

Affaire suivie par M. Eric HENGUELLE
Courriel : ehenguelle@d7v.fr
Téléphone : 03 21 03 91 31

Tincques, le 26 mai 2020

Objet : Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale pour l'extension du site de production de pâtisseries de la société Les Délices des 7 Vallées à Tincques (62)

Monsieur le Préfet,

Conformément aux Livres Ier et V des parties législative et réglementaire du Code de l'environnement, la société LES DELICES DES 7 VALLEES, représentée par Gilles GUERLET, en qualité de Directeur Usine, dont le siège social est situé RD939, Zone d'Activités Ecopolis, 62 127 Tincques, a déposé en date du 16 décembre 2019 une demande d'autorisation environnementale relative au projet d'extension du site de production de pâtisseries de la société Les Délices des 7 Vallées à Tincques (62).

Suite à l'instruction de cette demande, l'achèvement de l'examen préalable de dossier a été acté par courrier du 21 avril 2020.

Nous joignons à la présente le dossier constitué pour la circonstance en deux exemplaires papier ainsi que 7 exemplaires numériques, en vue de la phase d'enquête publique. Le dossier comprend la demande d'autorisation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que notre réponse à l'avis de l'autorité environnementale.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Directeur Usine
Gilles GUERLET